



Audience CREO Lengadòc 12-04-23 Mairie de Montpellier – Montpellier Métropole

Table des matières

Qu’attend le CREO de la ville de Montpellier ?	1
Visibilité de l’enseignement public de l’occitan : problèmes d’affichage	2
Développement de l’offre d’enseignement public de l’occitan	2
Sécurisation de l’existant : maternelle Francis Garnier	2
Possibilité d’utiliser les locaux scolaires pour un atelier d’occitan à destination des familles	2
Visibilité publique de l’occitan – langue et culture	3
Annexe 1 : 19-02-21 - Compte rendu audience CREO Lengadòc – mairie de Montpellier -	3
Annexe 2 - 16-09-20 – Audience CREO Lengadòc – Mairie de Montpellier	7
Annexe 3 – 20-10-22- demande d’autorisation d’utilisation des locaux pour cours pour adultes.....	10

Qu’attend le CREO de la ville de Montpellier ?

Nous avons réuni dans ce dossier les documents préparatoires et les relevés de décisions des précédentes audiences. En effet, le CREO souhaite que ces contacts avec Montpellier soient réguliers et que des points d’étape soient régulièrement établis entre nous.

À cet effet, on trouvera à la suite les demandes portées lors de la dernière audience. Elles sont toutes encore d’actualité et n’ont pas trouvé la réponse à la hauteur de nos attentes, si l’on excepte la présence désormais actée de Boris Bellanger au Conseil académique des langues régionales (NB : voir aussi pour les groupes de travail du département)

En résumé, quelles sont nos attentes :

Au niveau de l’enseignement

- Un développement de l’offre d’enseignement public de l’occitan sous ses modalités diverses, à commencer par le bilinguisme à parité horaire
- Une visibilité de l’existant
- Une sécurisation de celui-ci

Au niveau de la culture et de la langue

- Un engagement public de la Municipalité et de la Métropole dans la continuité de celui de la Région en matière de langue et culture occitane
- La création d’un poste de chargé de mission chargé d’appliquer la politique définie et de constituer une interface avec les partenaires associatifs et les autres collectivités (dont la Région et l’Office public pour la langue occitane)

Visibilité de l'enseignement public de l'occitan : problèmes d'affichage

La presse, comme de nombreux élus, ignorent très largement la réalité de l'enseignement de l'occitan, associant celui-ci exclusivement aux écoles Calandretas (Voir dossier de presse constitué par M.J. Verny).

Nous demandons donc à la mairie et à la Métropole d'afficher plus clairement l'offre d'enseignement public, à commencer par la signalétique bilingue des sites existants.

Autres documents possibles :

- La plaquette <http://www.felco-creo.org/22-06-02-une-plaquette-sur-loccitan-a-lecole-publique-dans-la-metropole-de-montpellier/> mériterait d'être tirée en format papier et diffusée à des interlocuteurs ciblés (presse, directeurs d'écoles, élus...)
- Des articles plus nombreux dans la presse de la Ville et de la Métropole

Voir également ci-après la question de la sécurisation de l'existant

Développement de l'offre d'enseignement public de l'occitan

Elle est réclamée à la fois par le cadre législatif national et par la volonté politique de la Région : <http://www.felco-creo.org/wp-content/uploads/2023/02/Delib-executoire-05-Plan-Parlem-Una-Cultura-Viva.pdf>, il s'agit d'une délibération votée à l'unanimité de la majorité présidentielle le 15 décembre dernier.

D'autre part, le cadre législatif récent - La loi relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion du 21 mai 2021 – dite « loi Molac » – confirme le statut patrimonial de nos langues, également inscrit dans la constitution, ce qui implique des obligations de sauvegarde et de transmission. L'article 7 de cette loi, intégré depuis lors dans le code de l'éducation (article L. 312-11-2), stipule clairement que dans le cadre de conventions entre L'État et les collectivités territoriales « la langue régionale est une matière enseignée dans le cadre de l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires, des collèges et des lycées sur tout ou partie des territoires concernés, dans le but de proposer l'enseignement de la langue régionale à tous les élèves ».

Or, aucun site bilingue nouveau n'a vu le jour dans notre Métropole depuis 2016 : autrement dit, aucun site nouveau n'est à mettre à l'actif de la Municipalité Delafosse...

Sécurisation de l'existant : maternelle Francis Garnier

- Les familles rencontrent des difficultés pour la demande de dérogation.
- Les parents ne comprennent pas pourquoi le cursus bilingue occitan n'apparaît pas dans le formulaire d'inscription de la commune alors que les sections internationales (anglais, chinois) et le cursus musique sont affichés.
- Les services de la mairie ne répondent pas clairement aux demandes de dérogation ; pourtant celle-ci, étant de caractère pédagogique, est de droit et ne demande pas le passage en commission.

Possibilité d'utiliser les locaux scolaires pour un atelier d'occitan à destination des familles

Cette demande a été faite au début de l'année par nos collègues de l'école Sévigné. Voir lettre en annexe 3. La réponse de la mairie a été négative. Nous réitérons notre demande.

Visibilité publique de l'occitan – langue et culture

Celui-ci est présent dans les magazines de la Ville et de la Métropole, il s'entend aussi à la BMVR, mais c'est tout. Il faut réfléchir à d'autres opportunités, par exemple (liste non exhaustive)

- Signalétique bilingue écrite et orale : noms de rues, stations de tramway
- Plaquettes de l'office de tourisme en occitan ou présence de l'occitan dans les plaquettes en français
- Édition de guides de la ville en occitan à l'intention notamment des enfants des écoles
- Valorisation des rencontres occitanes au Parc Clémenceau (Les écoles maternelle Daudet et Anatole France) : mardi 30 mai 2023.
- Valorisation du projet « MARTROR », 25 novembre 2023

Annexe 1 : 19-02-21- Compte rendu audience CREO Lengadòc – mairie de Montpellier-

NB. Ce compte rendu a été relu et complété par nos élus.

Les participants

Pour la mairie : Boris BELLANGER, en charge du quartier centre et du patrimoine (dont fait partie l'occitan) et Célia SERRANO (en charge de l'éducation artistique et culturelle au niveau des activités périscolaires)

Pour le CREO : M. Jeanne VERNY professeure émérite à Paul-Valéry, psdte, Claire Torreilles, Chargée de mission IPR honoraire au rectorat, Céline Serva, conseillère pédagogique départementale, Benoit Bolano, professeur des écoles bilingues (école Marie de Sévigné), Manon Mengual, étudiante en master à l'INSPE, préparation concours des écoles bilingues.

- 1- MJ Verny présente le CREO, association académique des enseignants d'occitan de l'Education Nationale. Elle insiste sur le fait que la philosophie du CREO consiste à proposer à tous les élèves, d'où qu'ils viennent, un enseignement de l'occitan sous des formes variées permises par le cadre règlementaire. Autrement dit, il ne s'agit pas de se contenter de répondre à une demande de familles déjà sensibilisées : on ne peut spontanément demander une langue ostracisée par des siècles de minoration. Il s'agit de proposer à tous ce qui s'avère formateur : l'ouverture des enfants à la langue d'ici, l'acceptation de la diversité interne, pour aller vers l'altérité et construire une citoyenneté ouverte. Au cours de l'entrevue nous évoquerons par exemple l'expérience menée à l'école bilingue Mandela à Béziers où les enfants voient leur langue maternelle reconnue et valorisée et partagent l'occitan (devant lequel ils sont tous égaux, quelle que soit leur origine). Cette expérience s'est concrétisée par un projet artistique associant l'artiste montpelliérain Rodin (récemment salué par un courrier de Monsieur le Maire (voir PJ).

Elle remercie la municipalité de l'accueil réservé au Creo (audience du 15 septembre avec mesdames Agnès Robin et Fanny. Dombre-Coste – [voir compte-rendu d'audience sur ce lien](#)), participation de 4 élus à la manifestation « pour que vivent nos langues » du 10 octobre – [voir sur notre site](#). Elle se réjouit de la cohérence politique aux 3 échelons qui sont du ressort de

son territoire (Ville, Département, Région - à travers Total FESTUM ou le CIRDOC) et souhaite que cette cohérence fasse naître des dynamiques.

Qu'attend le CREO de la ville et de la Métropole 1?

- Une aide à la médiatisation de l'enseignement public de l'occitan à travers les possibilités institutionnelles et la mise en valeur de l'existant : des écoles publiques dispensant un enseignement sous des formes diverses. Cela devrait commencer par la pose de plaques sur les écoles bilingues, avec communication sur l'évènement et par l'édition d'une plaquette informative dont nous pouvons proposer des éléments de contenu (voir à la suite). Il est en effet anormal que l'opinion publique, à travers les discours des médias ou de certains élus, associe exclusivement l'enseignement de l'occitan à sa forme associative de statut privé, les Calandretas.
- Une impulsion à la progression de l'offre d'enseignement public de l'occitan et une aide à la structuration et à la sécurisation de l'existant, notamment par un soin apporté à la continuité entre le premier et le second degré.
- Une aide aux projets pédagogiques comme la fête des écoles publiques qui font de l'occitan (organisée 2 ans de suite au moment de la semaine des langues et envisagée à l'automne prochain)
- Cette impulsion pourrait passer par la signature d'une convention additionnelle à la convention Rectorat / Région, comme il en existe une pour la ville de Toulouse ou pour plusieurs départements de la Région (Voir en annexe
- Il nous apparaît essentiel aussi que la ville soit représentée au Conseil Académique des langues régionales où siègent, à côté des représentants du Rectorat, des associations et syndicats, des élus (Région, Départements et Mairies : pour ces derniers l'instance consultée par le Rectorat est l'association départementale des maires). Force est de constater que les élus ne sont pas très présents dans ce Conseil fondamental pour dresser l'état des lieux et définir la politique rectorale en faveur de l'occitan. Suite à la convention signée le 15 décembre dernier par le Rectorat et la Région, il est important que nos élus se placent dans cette dynamique qui prévoit notamment 27 % d'augmentation des effectifs du bilingue public sur 2 ans.
- Une implication de la Métropole dans les conseils de l'Université Paul-Valéry où elle est représentée. L'université de Montpellier a été la première à avoir au XIXe une chaire d'occitan à l'université et elle est la seule, avec Toulouse, à offrir le cursus complet des études en occitan.
- Une conception par la mairie de projets culturels : contes, musique, aide à la programmation de spectacles occitans à La Vista, plaquettes de visites de la ville en occitan avec jeux de piste sur la ville, ses musées à destination des scolaires, mise à disposition dans les médiathèques de mallettes de livres et jeux à disposition des écoles.
- Une mise en valeur du patrimoine occitan de la ville à travers ses écrivains, nombreux depuis le XVII^e siècle, et illustrés récemment par la grande figure de Max Rouquette.

¹ NB. Etant donné la complexité du dossier et malgré le temps important qui nous a été consacré, tous ces points n'ont pas pu être développés lors de l'audience.

Créer une maison d'écrivain pour rendre à celui-ci l'hommage qu'il mérite ? aider l'édition des *Cahiers Max Rouquette* et leur diffusion.

- Une aide à la visibilité publique de la langue : plaques de rues, signalétique bilingue des lieux publics, messages oraux en occitan dans les lieux publics dont les transports en commun. N'oublions pas que l'Université Paul-Valéry attire des étudiants venus du monde entier et que ceux-ci sont sensibles à la visibilité de la dimension occitane de la ville et s'étonnent de voir dans la ville de Montpellier une présence quasiment nulle de l'occitan. Une communication sur le thème « Montpellier l'occitane », à travers le patrimoine littéraire, le décryptage des toponymes (Rues Pous de las sers ou Copa camba...) aurait assurément un impact.
- Le CREO insiste sur la richesse des ressources proposées par le CIRDOC, dont voici quelques exemples :

[Prêts de supports d'animation et matériels éducatifs](#)

[Ressources en ligne : De nombreux contenus, régulièrement actualisés et enrichis](#)

Quelques réponses de nos interlocuteurs

Ceux-ci se sont montrés attentifs et ouverts à nos propositions et ont formulé, pour leur part, des suggestions. Les élus estiment qu'une réflexion commune est à mener sur l'émergence de la culture et de la langue occitane dans les écoles :

- travailler des projets sur des cycles structurés et balisés ;
- projet citoyen et éducatif pour démontrer les apports de la langue/culture occitane.

Ces projets doivent s'inscrire sur un secteur géographique. Il faut y associer les communautés éducatives (enseignants, parents) :

- soulever la question de l'apprentissage des langues (maternelles et régionales) et des actions pédagogiques sur ce sujet lors des conseils d'école ;
- voir si elle s'inscrit dans un projet d'école (il pourrait être utile que la municipalité les recense).

Les élus se rapprocheront du service communication de la Ville pour réfléchir à un focus dans le journal municipal (Montpellier Notre Ville) et/ou métropolitain.

Les élus ont bien noté que la conseillère pédagogique au DASEN travaillait à la proposition d'une plaquette commune DSDEN 34 / Ville de Montpellier.

Proposition de création d'un groupe de travail sur les questions soulevées et programmer de nouvelles réunions de mise en œuvre des projets

Pas d'opposition sur les plaques bilingues apposées sur les écoles concernées. Les élus se rapprocheront du service communication de la Ville pour étudier la faisabilité des plaques bilingues sur les écoles dispensant l'apprentissage bilingue.

Intérêt marqué pour une attention portée à la toute petite enfance (crèches), que nous avons évoquée notamment au travers d'un récital de Benoît Vieu et Camille Martel destiné aux tout petits. Les élus se tourneront vers leur collègue Tasnime Akbaraly, adjointe déléguée à la petite enfance.

Nos interlocuteurs sont intéressés par les possibilités d'ouverture interculturelle permises par le bilinguisme français-occitan. Monsieur Bellanger suggère des manifestations coordonnées

avec Calandreta. Les élus provoqueront une réunion avec les autres associations susceptibles d'être intéressées par ce sujet.

Présentation succincte des missions de conseillère pédagogique départementale en occitan

*Volet technique auprès du DASEN, et de l'IA-DASEN chargé des langues

*Volet pédagogique : accompagnement et formation des enseignants, et développement de projet culturel et linguistique avec les équipes enseignantes ;

*Lien avec partenaires institutionnels : IPR Académie – OPLO

État des lieux de l'enseignement de l'occitan par secteurs

Secteur de la Cité scolaire Clémenceau – Circonscription Montpellier Centre, IEN = M. Stéphane Jolivet

Organisé

- Ecole Maternelle Francis Garnier (Cursus bilingue)
- Ecole Maternelle Anatole France (Initiation)
- Ecole Maternelle Alphonse Daudet (Initiation)
- Ecole Élémentaire Marie de Sévigné (Cursus bilingue)
- Ecole Élémentaire Marie Curie (Enseignement – Initiation)

à développer : Enseignement sur l'Ecole Jeanne Moreau

Secteur Collège Marcel Pagnol

- Groupe Scolaire Olympe de Gouges (Enseignement – initiation)²

Remarque : le projet de cursus bilingue envisagé il y a plusieurs années dans cette école n'émerge pas car les conditions ne sont pas réunies : manque d'adhésion et de motivation des enseignants, de l'IEN, des parents, de la commune. Pour qu'un projet se concrétise il faut une responsabilité et un engagement partagés ;

Les éléments suivants sont des freins à la mise en œuvre du projet :

- Ecole en REP, avec classes dédoublées en cycle 2 (Priorité de l'IEN) ;
- Pas d'option occitan au collège Marcel Pagnol (pas de continuité pédagogique) ;
- Absence de mobilisation des enseignants ;
- Absence de communication auprès des familles ;

à développer : la structuration des enseignements / actions culturelles / plurilinguisme (Langues de scolarisation et langues maternelles)

Secteur Collège Clémence Royer = Option Occitan

² Note du 12-04-23 : cette école n'offre plus d'enseignement de l'occitan depuis la rentrée 2022.
CREO Lengadòc – <http://www.felco-creo.org/creo-lengadoc/> - Centre Régional de l'enseignement de l'occitan – Enseignement public académie de Montpellier - Adresse courrier : C/ Marie-Jeanne Verny, présidente, 12, rue de la Salle l'évêque 34000 Montpellier – 04 67 66 33 31 - lengadoc@felco-creo.org – abonnement à la lettre d'information : <http://www.felco-creo.org/abonnement/>

à développer : enseignement et initiation sur les écoles du secteur (Maternelle Rousseau – élémentaire Condorcet)

Secteur Collège et Lycée Joffre : option occitan

=> **à développer** : enseignement et initiation sur les écoles du secteur (Écoles quartier Antigone et quartier Gare)

Projet culturel « Encontradas »

La « *fèsta de las escòlas publicas* » a été organisée en mai 2018 et mai 2019 Place Royale du Peyrou, annulée en 2020 (Prévue au Parc Montcalm), reportée à la rentrée 2021 ? Printemps 2022 lors de la semaine des langues ? La place Royale du Peyrou permet plus de visibilité de l'événement, le Parc Montcalm est plus adapté pour l'accueil de tous (1000 personnes)

Format : les écoles viennent partager un moment culturel autour des danses et des chants du projet académique. La manifestation se clôture par un goûter ou un pique-nique ;

Les collégiens sont associés à ce moment, ainsi que les écoles Calandretas (Dau Chivalet et Dau Clapàs)

Annexe 2- 16-09-20 – Audience CREO Lengadòc – Mairie de Montpellier

Cette audience avait été demandée au lendemain des élections municipales, demande accompagnée de l'envoi d'un [document sur l'enseignement public de l'occitan à Montpellier et dans la Métropole](#). La réunion s'est déroulée dans un climat de grande écoute et de bienveillance. La Municipalité s'est engagée à soutenir l'action « Pour que vivent nos langues » du 10 octobre. Une salle nous a été attribuée pour la réunion publique organisée à l'occasion.

Les présents à la réunion

Pour le CREO

- Benoit Bolano, professeur des écoles bilingues – vice-président
- Céline Serva, conseillère pédagogique départementale
- Claire Torreilles, professeur d'occitan retraitée, ex-chargée de mission IPR,
- Marie-Jeanne Verny, professeur d'occitan retraitée, présidente

Pour la mairie

- Fanny Dombre-Coste, première adjointe, en charge des écoles
- Agnès Robin, adjointe à la culture

Les points évoqués par le CREO

- Présentation de la réalité de l'enseignement public de l'occitan, trop souvent méconnu des élus et des médias. Voir état des lieux adressés en juillet 2020 à la nouvelle municipalité : <http://www.felco-creo.org/07-07-20-etat-des-lieux-de-lenseignement-public-de-loccitan-a-montpellier-et-dans-la-metropole> :

CREO Lengadòc – <http://www.felco-creo.org/creo-lengadoc/> - Centre Régional de l'enseignement de l'occitan – Enseignement public académie de Montpellier - Adresse courrier : C/ Marie-Jeanne Verny, présidente, 12, rue de la Salle l'évêque 34000 Montpellier – 04 67 66 33 31 - lengadoc@felco-creo.org – abonnement à la lettre d'information : <http://www.felco-creo.org/abonnement/>

- Demande d'une plus grande visibilité de cet enseignement par
 - la pose de signalétique bilingue sur la façade des sites bilingues publics
 - l'édition d'une plaquette municipale présentant les diverses modalités d'enseignement public de l'occitan offertes sur la ville et la métropole
- Demande d'une plus grande place de l'occitan dans l'espace public : transports, affichage écrit et oral, médias des collectivités territoriales.
- Demande d'une place pour la création vivante occitane (littérature, musique, théâtre) dans la programmation culturelle.
- Demande d'une intervention de la Municipalité auprès du Ministère, au moment où l'action de celui-ci est néfaste pour l'enseignement des langues régionales, alors que la constitution fait de nos langues un élément du patrimoine vivant de la Nation (art. 75-1).
- Demande d'engagement de la mairie pour l'action « Pour que vivent nos langues » du 10 octobre. Demande d'une salle pour réunion publique.

Le courrier envoyé aux deux adjointes au lendemain de l'audience

Chère Fanny, madame Robin,

D'abord un grand merci à toutes les deux de votre écoute bienveillante et attentive.

Suite à nos échanges, voici les éléments complémentaires que nous avons proposé de vous communiquer. Nous restons bien entendu à votre disposition.

En ligne sur notre site, les deux derniers courriers de Carole Delga

<http://www.felco-creo.org/31-07-20-c-delga-ecrit-a-la-rectrice-de-montpellier-signature-de-la-convention-pour-lenseignement-de-loccitan/>

<http://www.felco-creo.org/03-09-20-la-presidente-de-region-c-delga-interpelle-le-premier-ministre-sur-lenseignement-des-langues-regionales/>

– une photo de plaque apposée sur l'école bilingue de Moissac



– un document élaboré à l'attention d'Hélène Mandroux, ancienne maire de Montpellier pour vous montrer l'historique de notre action pour la place de l'occitan à l'école publique : [CREO – H. Mandroux 11-06-09](#)

Les textes officiels concernant les sites bilingues publics sont toujours en vigueur, la carte est bien entendu dépassée : depuis, les 2 sites bilingues montpelliérains ont été créés. Je n'ai pas

CREO Lengadòc – <http://www.felco-creo.org/creo-lengadoc/> - Centre Régional de l'enseignement de l'occitan – Enseignement public académie de Montpellier - Adresse courrier : C/ Marie-Jeanne Verny, présidente, 12, rue de la Salle l'évêque 34000 Montpellier – 04 67 66 33 31 - lengadoc@felco-creo.org – abonnement à la lettre d'information : <http://www.felco-creo.org/abonnement/>

de carte à jour. En revanche, les infos actualisées se trouvent sur le site de l'ONISEP, avec lequel nous avons un partenariat de travail très ancien, en collaboration avec Jean-Marie Quiesse, Olivier Brunel ou Dorothée Douriez :

- <http://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Montpellier/Se-former-dans-ma-region/S-informer-sur-l-enseignement-superieur/Occitan-des-etudes-des-metiers>
- <https://www.occitanetudesmetiers.com/>.
- La liste des sites concernés est ici : <https://www.occitanetudesmetiers.com/ecoles-formations-occitanie.htm#montpellier>.

– Concernant le CIRDOC <https://www.oc-cultura.eu/>

Il est présidé par la Région, c'est pour nous un outil exceptionnel, au service des chercheurs, des étudiants, des enseignants, des artistes, et, bien évidemment, du grand public, dont la vocation d'ouverture est totalement en accord avec les principes que vous avez évoqués hier : ouverture à tous de la culture et de la connaissance, dont je puis vous assurer qu'ils correspondent totalement à la philosophie du CREO et de sa fédération interrégionale, la FELCO.

Un partenariat entre la ville et le CIRDOC pour toutes les opérations liées à la lecture publique, à l'audiovisuel, à la culture serait quelque chose de précieux, d'autant plus que le CIRDOC dispose d'un fonds important d'expositions itinérantes. Je précise qu'il y a le CIRDOC « physique » à Béziers (Hélas, il y a 40 ans, on ne pouvait pas deviner le destin politique de la ville), mais il y a aussi le CIRDOC numérique avec quantité de ressources, et le CIRDOC itinérant, qui réalise un grand nombre de manifestations à la demande dans l'ensemble des 4 Régions de l'espace occitan.

Le CIRDOC, devenu EPCC, a été dirigé pendant 10 ans par Benjamin Assié, qui est maintenant Conseiller pour le patrimoine écrit, les archives et les centres culturels de rencontre à la DRAC. Il est depuis le 1^{er} septembre dirigé par Cyril Gispert, jeune universitaire (audois) dans le domaine des sciences économiques et politiques, auparavant Vice-président de la Commission de la formation et de la vie universitaire à Paris VIII.

Voilà, encore merci et bon courage pour votre travail. Copie au bureau du CREO. Je vais également informer Renaud CALVAT de nos échanges.

Amb nòstras amistats, M.J. Verny, pour le bureau du CREO Lengadòc

Annexe 3 – 20-10-22- demande d'autorisation d'utilisation des locaux pour cours pour adultes

Céline Serva, conseillère pédagogique occitan pour le département de l'Hérault

Robin Chouleur, professeur des écoles certifié en langue Occitane

Benoit Bolano, professeur des écoles certifié en langue Occitane, vice-président du CREO Lengadòc

à Mme Anne-Hélène Martino

Objet : organisation de cours d'occitan pour adultes dans le cadre de l'école Marie de Sévigné

Madame,

Lors de l'édition 2022 de l'Antigone des associations, un nombre important de visiteurs sont venus sur le stand du CREO Lengadòc (Centre régional de l'enseignement de l'occitan) afin de savoir où ils pouvaient suivre des cours d'occitan pour adultes.

Comme l'offre proposée dans la ville par d'autres associations ne nous semble pas correspondre vraiment aux attentes exprimées, l'idée nous est venue d'organiser des cours ouverts à tous, donnés par des professeurs d'occitans de l'Education Nationale dans une salle de classe de Montpellier, en l'occurrence à l'école primaire Marie de Sévigné située 3 rue Bernard de Trévières. Cette école proposant un cursus bilingue français - occitan nous semble appropriée par la disponibilité des ressources pédagogiques et la proximité pour les parents qui souhaiteraient s'inscrire aux cours.

Les cours seraient dispensés tous les jeudis de 18h à 20h hors période de vacances scolaires.

Cette action a pour objectifs :

- de valoriser l'enseignement public de l'occitan
- de répondre à une demande sociale
- d'assurer la continuité entre l'école et la maison pour les familles qui ont un enfant inscrit dans un cursus bilingue
- de renforcer la présence de la culture occitane dans la ville.

Par la présente lettre, nous vous demandons, à vous ainsi qu'à vos collaborateurs, l'autorisation d'utiliser une salle de l'école en dehors des horaires scolaires. Nous espérons que vous voudrez bien donner une suite favorable à cette proposition d'intervention militante et, bien entendu, bienveillante, et nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre considération respectueuse.

PS. Copie à Mme la Présidente du CREO,
Marie Jeanne Verny, 12 rue Salle l'Evêque 34000 Montpellier

CONTACT : creo.lengadoc@gmail.com - 06 81 44 25 39 M. BOLANO, vice-président